Plan de responsabilité sociale

2021-2023

Pour une consommation responsable

SQDC

Notre mission

La Société québécoise du cannabis assure la vente légale et responsable du cannabis dans une perspective de protection de la santé.

Bienvenue à la SQDC

2 **Santé**

3 **Éthique**

4 **Communauté**

5 **Environnement**

6 Annexe 1
Contribution du Plan de responsabilité sociale 2021-2023 (PARS) de la SQDC à la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (SGDD)

7 Annexe 2
Objectifs gouvernementaux (SGDD 2015-2020) non retenus dans le cadre du Plan de responsabilité sociale 2021-2023 (PARS) de la SQDC

Bâtir notre engagement responsable

Nous entreprenons cette démarche dans un esprit de collaboration avec tous les employés et nos parties prenantes, et avec la ferme volonté de nous dépasser.

Un peu plus d'un an après sa constitution, la SQDC est fière de présenter son premier Plan de responsabilité sociale d'entreprise (RSE). En tant que nouvelle société d'État, nous avons pour ambition de jeter des bases solides pour une croissance responsable.

Nous croyons qu'il est possible pour une entreprise en démarrage d'atteindre ses objectifs d'affaires tout en intégrant le développement durable à l'ensemble de ses activités.

C'est dans cette optique que nous nous engageons à poser des gestes concrets et quantifiables en matière de développement durable et présentons le présent Plan de responsabilité sociale 2021-2023, un document arrimé aux grandes orientations de la planification stratégique de la SQDC.

La démarche de RSE que nous entreprenons est à notre image : transparente à tous les égards, avec des objectifs simples et des cibles réalistes. Nous entreprenons cette démarche dans un esprit de collaboration avec tous les employés et nos parties prenantes, et avec la ferme volonté de nous dépasser.

Ainsi, au cours de la période 2021-2023, nous agirons concrètement sur plusieurs fronts. D'un point de vue de la santé, nous allons poursuivre notre mission d'éducation et contribuer à l'avancement des connaissances en matière de cannabis. Nos principes éthiques se refléteront également dans nos succursales, où nous continuerons de mettre au centre des priorités la vente responsable de cannabis, ainsi que dans l'acquisition de biens et services grâce à nos pratiques d'approvisionnement responsable. Nos efforts environnementaux se concentreront principalement sur la réduction de notre empreinte liée aux contenants et emballages. Notre engagement communautaire sera pour sa part axé sur la communication de la mission de l'entreprise et sur nos efforts pour favoriser la présence de produits locaux sur nos tablettes.

En tant que société d'État, la SQDC apporte ainsi sa contribution à la Stratégie gouvernementale de développement durable (Annexe 1) pour permettre au Québec d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés, plus spécifiquement celui de renforcer les pratiques de gestion écoresponsable dans l'administration publique.

L'approche responsable en toutes choses qui caractérise la SQDC nous permet d'avoir confiance en l'avenir et en notre capacité de contribuer à notre mesure à un Québec meilleur.

Santé

Notre approche est basée d'abord et avant tout sur l'éducation et l'information. Nous conseillons nos clients selon les critères d'une consommation responsable et déployons le réseau dans le respect des communautés. Nous travaillons de concert avec les organisations du milieu de la santé pour nous assurer de prendre en compte leurs préoccupations. Les profits dégagés par nos activités permettent le financement d'initiatives d'éducation et de recherche ainsi que de prévention des méfaits du cannabis.

	Objectif	Indicateur	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
1	**Poursuivre** la formation de nos employés afin qu'ils puissent éduquer les clients sur la consommation responsable de cannabis → C'est offrir à nos employés une formation adéquate et tous les outils nécessaires pour bien conseiller le client, dans une perspective de consommation responsable.	Taux de formation annuelle des employés sur la consommation responsable	**100 %**	**100 %**	**100 %**
2	**Contribuer** à l'avancement des connaissances sur les impacts (sur la santé et sociaux) du cannabis → C'est appuyer, par les bénéfices générés, la recherche sur le cannabis à travers le Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis. C'est également suivre l'évolution des connaissances entourant le cannabis et son impact sur la société.	Mise en place du comité Santé et recherche du CA	Comité formé	–	–
		Nombre de rencontres par année	**2** rencontres	**2** rencontres	**2** rencontres
3	**Développer** et maintenir les relations avec les parties prenantes liées à la santé → C'est aller à la rencontre des personnes et organisations touchées de près ou de loin par la vente légale de cannabis pour améliorer nos façons de faire.	Nombre de nouvelles parties prenantes rencontrées par année	**6** parties prenantes	**6** parties prenantes	**6** parties prenantes

Éthique

Nos principes éthiques façonnent notre culture organisationnelle et nous poussent à agir de façon responsable. Notre sens éthique guide toutes nos décisions, entre autres quant à la santé des consommateurs, la gestion des ressources humaines et nos pratiques d'approvisionnement.

	Objectif	Indicateur	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
1	**Maintenir** l'éthique de vente → C'est choisir de faire passer la santé des Québécois avant tout.	Taux de formation des gardiens de sécurité et des conseillers à l'éthique de vente	**100 %**	**100 %**	**100 %**
2	**Accroître** et maintenir l'engagement des employés tout en favorisant l'attraction et la rétention des talents → C'est mobiliser nos employés autour d'une mission pertinente et d'un travail stimulant.	Taux de satisfaction global des employés	**70 %**	**72 %**	**75 %**
3	**Offrir** aux employés un milieu de travail sain et sécuritaire → C'est créer un environnement sain où les employés pourront accomplir leur travail en toute tranquillité d'esprit et sans risque pour leur intégrité physique.	Taux de succursales ayant implanté un comité SST dans l'année	**100 %**	**100 %**	**100 %**
		Nombre de rencontres annuelles du comité SST pour chaque succursale	**3** rencontres	**3** rencontres	**3** rencontres
4	**Mettre en place** une démarche d'approvisionnement responsable (biens et services) → C'est faire équipe avec nos fournisseurs pour que les produits que nous vendons soient aussi écoresponsables que possible.	Pourcentage des contrats qui ont intégré des critères responsables	**45 %**	**48 %**	**50 %**

Communauté

Notre engagement envers la communauté se traduit par notre préoccupation constante d'exercer au mieux notre mission d'assurer la vente du cannabis dans une perspective de protection de la santé. Il implique également un souci d'encourager l'économie locale.

	Objectif	Indicateur	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
1	**Faire connaître** la mission et la pertinence de la SQDC → C'est expliquer notre mission et comment elle se concrétise chaque jour pour que les Québécois en comprennent mieux la pertinence.	Taux d'adhésion de la population à la mission de la SQDC	**70 %**	**72 %**	**75 %**
2	**Favoriser** la place du cannabis produit au Québec afin d'encourager l'économie locale → C'est choisir de travailler de concert avec les producteurs locaux pour favoriser l'économie d'ici.	Pourcentage du cannabis produit par les fournisseurs de la SQDC qui est fait au Québec	**35 %**	**40 %**	**40 %**
		Pourcentage de producteurs basés au Québec sur l'ensemble de nos fournisseurs	**15 %**	**20 %**	**20 %**

Environnement

Comme entreprise responsable, nous visons l'exemplarité en matière environnementale. Nous évaluons nos processus en fonction de critères écoresponsables et nous faisons des gestes concrets pour réduire notre empreinte.

	Objectif	Indicateur	Cible 2021	Cible 2022	Cible 2023
1	**Réduire** notre empreinte environnementale liée aux contenants et emballages → C'est repenser les emballages afin que ceux-ci respectent les normes légales tout en étant les plus écoresponsables possible.	Pourcentage des produits qui répondent à des critères écoresponsables	**65 %**	**68 %**	**70 %**
2	**Gérer** les matières résiduelles → C'est améliorer notre performance de gestion et de valorisation de nos matières résiduelles, particulièrement les contenants de cannabis.	Pourcentage des succursales où est implantée une initiative de récupération des contenants usagés	**50 %**	**60 %**	**70 %**
3	**Évaluer** les émissions de GES des bâtiments → C'est brosser le portrait de la situation actuelle pour pouvoir nous fixer des objectifs ambitieux en 2024.	Tonnes de GES émises	Bilan annuel réalisé	Bilan annuel réalisé	Bilan annuel réalisé et cible 2024 fixée
4	**Aménager** les bâtiments de façon écoresponsable → C'est imaginer nos succursales pour qu'elles soient aussi durables que possible.	Pourcentage des succursales intégrant des critères d'aménagement écoresponsables	**100 %**	**100 %**	**100 %**

Annexe 1

Contribution du Plan de responsabilité sociale 2021-2023 (PARS) de la SQDC
à la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (SGDD)

PARS 2021-2023 de la SQDC	Objectifs de la SGDD	Domaines concernés de la SGDD	Résultats recherchés de la SGDD (n°)
1.1 Poursuivre la formation de nos employés afin qu'ils puissent éduquer les clients sur la consommation responsable de cannabis	**Objectif 2.5** : Aider les consommateurs à faire des choix responsables	–	**n° 30** : la sensibilisation du public à la consommation responsable par la diffusion d'informations pertinentes
1.2 Contribuer à l'avancement des connaissances sur les impacts (sur la santé et sociaux) du cannabis récréatif	**Objectif 5.2** : Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires	–	**n° 43** : des mesures et des actions visant la prévention et la promotion de la santé et de la sécurité dans les milieux de vie, y compris la lutte contre l'intimidation
1.3 Développer et maintenir les relations avec les parties prenantes liées à la santé	**Objectif 1.3** : Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre des politiques et des mesures gouvernementales	–	**n° 15** : accroître l'utilisation de moyens qui encouragent et facilitent la consultation et la participation des citoyens et des parties prenantes dans le cadre des travaux des MO
2.1 Renforcer l'éthique de vente	**Objectif 2.5** : Aider les consommateurs à faire des choix responsables	–	**n° 30** : la sensibilisation du public à la consommation responsable par la diffusion d'informations pertinentes
2.2 Accroître et maintenir l'engagement des employés tout en favorisant l'attraction et la rétention des talents	Ne correspond à aucun objectif spécifique de la SGDD 2015-2020	–	–
2.3 Offrir aux employés un milieu de travail sain et sécuritaire	**Objectif 5.2** : Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires	–	**n° 43** : la mise en œuvre de mesures et d'actions visant la prévention et la promotion de la santé et de la sécurité dans les milieux de vie
2.4 Mettre en place une démarche d'approvisionnement responsable (biens et services)	**Objectif 1.1** : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Marchés publics	**n° 8** : d'ici 2020, pour 50 % des MO, l'intégration de considérations écoresponsables dans leur politique interne de gestion contractuelle ou l'élaboration d'une politique d'acquisition écoresponsable
3.1 Faire connaître la mission et la pertinence de la SQDC	Ne correspond à aucun objectif spécifique de la SGDD 2015-2020	–	–
3.2 Favoriser la place du cannabis produit au Québec afin d'encourager l'économie locale	**Objectif 1.1** : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Marchés publics	**n° 9** : augmentation significative des acquisitions faites de façon écoresponsable par les MO (dans ce cas-ci : achat local)
4.1 Réduire notre empreinte environnementale liée aux contenants et emballages	**Objectif 1.1** : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Activités courantes de gestion administrative	**n° 1** : la réalisation, par 95 % des MO, d'actions écoresponsables liées aux opérations courantes de gestion des ressources matérielles et à la gestion des matières résiduelles
4.2 Gérer les matières résiduelles	**Objectif 1.1** : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Activités courantes de gestion administrative	**n° 1** : la réalisation, par 95 % des MO, d'actions écoresponsables liées aux opérations courantes de gestion des ressources matérielles et à la gestion des matières résiduelles
4.3 Évaluer les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments	**Objectif 1.1** : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Bâtiments et infrastructures	**n° 4** : la diminution, d'ici 2020, de 10 % des émissions de GES des bâtiments des MO par rapport au niveau évalué en 2009-2010
4.4 Aménager les bâtiments de façon écoresponsable	**Objectif 1.1** : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Bâtiments et infrastructures	**n° 5** : la réalisation de projets de construction et de rénovation exécutés de manière écoresponsable

Annexe 2

Objectifs gouvernementaux (SGDD 2015-2020) non retenus dans le cadre du Plan de responsabilité sociale 2021-2023 (PARS) de la SQDC

Motifs	Objectifs gouvernementaux non retenus	
Des actions du Plan de responsabilité sociale 2021-2023 contribuent indirectement à l'atteinte de ces objectifs gouvernementaux.	**Objectif 2.1**	Appuyer le développement des pratiques et des modèles d'affaires verts et responsables
		L'action suivante y contribuera indirectement : **Action 4.1 :** Réduire notre empreinte environnementale liée aux contenants et emballages
	Objectif 2.2	Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec
		L'action suivante y contribuera indirectement : **Action 4.1 :** Réduire notre empreinte environnementale liée aux contenants et emballages
	Objectif 5.1	Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie
		Les actions suivantes y contribueront indirectement : **Action 1.1 :** Poursuivre la formation de nos employés afin qu'ils puissent éduquer les clients sur la consommation responsable de cannabis **Action 1.2 :** Contribuer à l'avancement des connaissances sur les impacts (sur la santé et sociaux) du cannabis récréatif **Action 1.3 :** Développer et maintenir les relations avec les parties prenantes liées à la santé **Action 2.1 :** Renforcer l'éthique de vente
	Objectif 8.1	Améliorer l'efficacité énergétique
		Les actions suivantes y contribueront indirectement : **Action 4.3 :** Évaluer les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments **Action 4.4 :** Aménager les bâtiments de façon écoresponsable
	Objectif 8.3	Favoriser l'utilisation de types d'énergies qui permettent de réduire les émissions de GES
		Les actions suivantes y contribueront indirectement : **Action 4.3 :** Évaluer les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments **Action 4.4 :** Aménager les bâtiments de façon écoresponsable

Annexe 2

Objectifs gouvernementaux (SGDD 2015-2020) non retenus dans le cadre du Plan de responsabilité sociale 2021-2023 (PARS) de la SQDC

Motifs	Objectifs gouvernementaux non retenus	
Certaines activités courantes de la SQDC contribuent déjà à l'atteinte de ces objectifs gouvernementaux.	**Objectif 1.2**	Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics
		→ La responsabilité sociale est une partie intégrante de la mission de la SQDC. Les enjeux de développement durable ont été soulevés et pris en compte dans toutes les étapes de son processus de planification stratégique 2021-2023. Le développement responsable s'y inscrit comme une des orientations stratégiques.
	Objectif 1.4	Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique
		→ La SQDC possède une direction de Responsabilité sociale, protection de la santé, éducation et communications qui lui permet d'accompagner les parties prenantes internes dans la recherche d'un développement durable à travers les différents enjeux.
	Objectif 1.5	Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial
		→ Dans son approche fortement axée sur la protection de la santé, la SQDC est une référence dans l'industrie du cannabis responsable et contribue à positionner le Québec comme une société distincte en la matière.
	Objectif 6.1	Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire
		→ La SQDC procède à un processus d'analyse rigoureux au moment d'implanter une succursale, en collaboration avec les municipalités, dans une perspective d'acceptabilité sociale.
	Objectif 7.1	Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires par des pratiques et par la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables
		→ La SDQC développe son plan de déploiement de succursales dans un souci d'équité géographique.

Annexe 2

Objectifs gouvernementaux (SGDD 2015-2020) non retenus dans le cadre du Plan de responsabilité sociale 2021-2023 (PARS) de la SQDC

Motifs	Objectifs gouvernementaux non retenus	
Les responsabilités découlant du mandat de la SQDC font qu'elle est, pour l'instant, peu interpellée par ces objectifs gouvernementaux.	**Objectif 1.6**	Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie
	Objectif 2.3	Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable
	Objectif 2.4	Développer et mettre en valeur les compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et responsable
	Objectif 3.1	Gérer les ressources naturelles de façon efficiente et concertée afin de soutenir la vitalité économique et de maintenir la biodiversité
	Objectif 3.2	Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et les pratiques de la société
	Objectif 4.1	Appuyer la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement celles des personnes les plus vulnérables
	Objectif 4.2	Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités
	Objectif 4.3	Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés
	Objectif 6.2	Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires
	Objectif 6.3	Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités
	Objectif 6.4	Renforcer la résilience des collectivités par l'adaptation aux changements climatiques et la prévention des sinistres naturels
	Objectif 7.2	Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de GES
	Objectif 8.2	Optimiser la production d'énergies renouvelables au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise

Pour tout renseignement :
Société québécoise du cannabis
7355, rue Notre-Dame Est,
Montréal (Québec) H1N 3S7
Téléphone : 514 504-7732,
ou 1 888 551-2161

ISBN : 978-2-550-86648-0
(version PDF)
ISBN : 978-2-550-86647-3
(version imprimée)
Dépôt légal – 2020
Bibliothèque et Archives
nationales du Québec

SQDC

SQDC.ca